

A SON EXCELLENCE

ROBERT SHORE MILNES, ECUYER,

*Lieutenant Gouverneur et Commandant en Chef de la Province
du Bas Canada, &c. &c. &c.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

NOUS les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, les Représentants de la Province du *Bas Canada*, assemblés en Parlement Provincial pour cette présente Session, remercions sincèrement votre Excellence de sa gracieuse Harangue aux deux Chambres.

C'est pour nous un motif de la plus grande consolation et de gratitude envers Sa Majesté, que dans un tems où presque toute l'Europe, et plusieurs autres parties du Globe, sont affligées des misères de la guerre, ses loyaux Sujets de cette Province peuvent jouir avec confiance des fruits de leur industrie, et s'assembler tranquillement pour consulter sur les intérêts publics.

Affurément cette Province, ainsi que les autres dépendances de la Couronne, est redevable de sa sûreté et de sa protection à la vigilance de notre Gracieux Souverain, et aux entreprises et à la vigueur de ses flottes et de ses armées.

L'esprit d'hostilité et les principes destructeurs de l'ennemi commun de tout Gouvernement civilisé, continuant encore, les mêmes mesures de précaution, qui jusqu'à présent ont produit des effets si salutaires, nous paroissent également nécessaires; c'est pourquoi nous prendrons incessamment en considération la continuation de ces Loix temporaires, qui ont contribué à frustrer les intrigues des émissaires de la discorde.

Nous prendrons aussi en considération les moyens de revêtir le Gouvernement civil des pouvoirs nécessaires, pour prévenir à l'avenir l'introduction des maladies contagieuses, par les vaisseaux venant dans nos ports; vu que les provisions de l'Acte de quarantaine n'ont pas été trouvées suffisantes.

La prospérité de la Mère-Patrie, de laquelle dépend la nôtre, ne peut que nous donner la plus grande satisfaction. Son commerce